

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 3 octobre 2016, à 20 h au 854 rue St-Jean-Baptiste à Henryville, sont présents messieurs et mesdames les conseillers; Léo Choquette, Daniel Thimineur, Valérie Lafond et Francine Grenon sous la présidence de la mairesse, Mme Andrée Clouâtre formant quorum.

Également présente Mme Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Absentes : Mesdames Danielle Charbonneau et Isabelle Deland.

La mairesse, Madame Andrée Clouâtre, ouvre la séance à 20 h.00

5744-10-2016
Ouverture
de la séance

Il est proposé par Francine Grenon appuyé par Léo Choquette et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 3 octobre 2016.

5745-10-2016
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Francine Grenon appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

5746-10-2016
Adoption des
procès-verbaux du
12 septembre 2016

Il est proposé par Francine Grenon appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux des séances du 12 septembre 2016.

5747-10-2016
Adoption des
comptes à payer
du mois de
septembre et
ratification des
comptes déjà payés

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois de septembre 2016 totalisant la somme de 33 156.90\$.

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois de septembre 2016 au montant de 46 027.38\$.

Pour un total de comptes à payer de: 79 184.28\$.

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Période de
questions
5748-10-2016
Résultat
soumission
déneigement des
stationnements et
bâtiments
municipaux

Quelques questions ont été posées.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est prévalu de l'appel d'offres par invitation pour les travaux de déneigement et d'épandage d'abrasifs et de sel pour les stationnements municipaux et les bâtiments;

CONSIDÉRANT QU'un seul soumissionnaire a présenté sa soumission;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francine Grenon appuyé par Léo Choquette et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat pour le déneigement et l'épandage d'abrasifs et de sel pour les stationnements municipaux et les bâtiments pour la saison 2016-2017 et ce, de la première à la dernière neige à l'Entreprises Keurentjes Inc. pour un montant forfaitaire de 13,466.00\$ taxes incluses, seul soumissionnaire, lequel est conforme;

QUE l'entrepreneur sera payé en deux versements en janvier et avril 2017 suite à la réception de sa facturation.

5749-10-2016
Paiement SQ 2^{ème}
versement

Attendu que la municipalité doit acquitter le 2^{ème} versement de la QP de la SQ au plus tard le 31 octobre;

En conséquence, sur la proposition de Francine Grenon appuyée par Daniel Thimineur, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise le paiement de 86,661.\$ représentant le dernier versement des sommes payables par la municipalité pour les services de la Sûreté du Québec-année 2016.

**5750-10-2016
Mandat RCGT**

Attendu que la municipalité doit remplir des formulaires de réclamation des dépenses encourues ainsi que les redditions de comptes dans le cadre de la TECQ , PAERRL et autres subventions;

Attendu qu'il serait opportun que la firme comptable RCGT prenne part avec la directrice générale à la réclamation de la TECQ afin que le tout soit conforme lors de la transmission au MAMOT;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité que le conseil mandate la Firme RCGT pour remplir les documents à être expédiés au MAMOT en collaboration avec la directrice générale.

**5751-10-2016
Renouvellement
entente
prévention
incendie 2017**

Attendu que la municipalité a reçu la résolution pour le renouvellement de l'entente concernant la prévention incendie pour l'année 2017;

Attendu que le conseil est en accord avec ladite résolution et maintient le même nombre d'heures qu'en 2016 soit : 160heures;

En conséquence, sur la proposition de Daniel Thimineur appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité de renouveler l'entente pour le préventionniste en 2017.

**5752-10-2016
QP
RIAEPHV3^{ième}
versement**

Considérant que la municipalité d'Henryville a adopté par sa résolution no. 5408-11-2015 les prévisions budgétaires de la RIAEPHV pour 2016;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité que la municipalité verse le 3^{ième} versement de la quote-part à la Régie intermunicipale d'approvisionnement en eau potable Henryville-Venise, au montant de 37, 505.00\$ tel que prévu au budget.

**5753-10-2016
Les Consultants
SM 6^{ième} décompte**

Attendu que les Consultants S.M. Inc. ont expédié le décompte 6 pour le projet F1520036 concernant la facture 343086 avancement des travaux à 95% au montant de 3,363.02\$;

En conséquence, il est proposé par Francine Grenon appuyé par Léo Choquette et résolu à l'unanimité que la municipalité fasse le paiement de 3,363.02\$ pour l'avancement de 95% des travaux.

**5754-10-2016
Nomination Mme
Geneviève Lavoie**

Attendu que Mme Josée Desrochers avait été nommé comme personne responsable à l'administration pour le comité MADA et Politique Familiale;

Attendu que Mme Josée Desrochers n'est plus à l'emploi de la municipalité d'Henryville;

En conséquence, sur la proposition de Daniel Thimineur appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que Mme Geneviève Lavoie soit nommée comme personne responsable à l'administration pour le comité MADA et Politique Familiale en remplacement de Mme Josée Desrochers.

**5755-10-2016
Demande de
remboursement
politique familiale**

Attendu que deux familles ont fait des demandes de remboursement au bureau municipal en regard avec notre politique familiale lors de l'arrivée d'une nouvelle famille;

En conséquence, sur la proposition de Francine Grenon appuyée par Daniel Thimineur, il est résolu à l'unanimité de rembourser les familles qui ont fait les demandes pour l'arrivée de nouvelles familles au montant de : 750.\$ et 1000.\$ pour un total de 1750.\$

**5756-10-2016
Demande de
contribution
bonbons
d'Halloween**

Attendu que la Commission des Loisirs a fait une demande de contribution relativement à l'achat de bonbons par la fête de l'Halloween :

En conséquence, sur la proposition de Francine Grenon appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la municipalité contribue pour un montant de : 200.\$ pour l'acquisition de bonbons à être distribué lors de la fête de l'Halloween.

5757-10-2016
Achat de
friandises
(Halloween)
Hôtel de ville

Attendu que le 31 octobre est un lundi en 2016 et qu'il serait opportun que la municipalité fasse l'acquisition de friandises pour l'évènement;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité que la municipalité fasse l'achat de friandises pour un montant de 200.\$.

5758-10-2016
Demande d'aide
financière
formation de
pompier

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité d'Henryville désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité d'Henryville prévoit la formation de deux pompiers pour le programme Pompier I et deux pompiers pour le programme Opérateur autopompe au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Haut-Richelieu en conformité avec l'article 6 du Programme.

En conséquence, il est proposé par Léo Choquette appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Haut-Richelieu.

Dépôt du rapport
directeur du
service incendie

Le directeur du service des incendies émet un rapport verbal des activités et dépenses.

5759-10-2016
Vérification de
l'entente de
Venise vs les
pompier

Attendu que la municipalité d'Henryville veut renégocier l'entente incendie pour les municipalités de Venise, Clarenceville/Noyan, Henryville et St-Sébastien ;

En conséquence, sur la proposition de Francine Grenon appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la directrice générale fasse parvenir cette résolution aux municipalités concernées par ladite entente.

Dépôt du rapport
de l'inspecteur
municipal

Le rapport de l'inspecteur municipal est déposé.

**5760-10-2016
Adoption du
règlement no.
59-2006-18**

Attendu qu'un avis de motion a été donné à la séance du 1^{er} août 2016 ainsi que l'adoption du 1^{er} projet du règlement 59-2006-18 modifiant le règlement 59-2006 intitulé « Règlement de zonage » dans le but d'autoriser divers usages résidentiels et commerciaux dans la zone 302-P et augmentant le montant des contraventions aux règlements de zonage;

Attendu que le 2^{ème} projet a été adopté à la séance du 12 septembre dernier sans modification;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 59-2006-18.

**5761-10-2016
Demande de
M. Denis Méthé**

Attendu que M. Denis Méthé de la Ferme Méthé Enr. a fait une demande pour faire une installation d'une conduite dans l'emprise de la rue Saint-Louis traversant le rang St-Jean-Baptiste pour une conduite de distribution de purin;

Attendu que le conseil municipal a étudié les pour et les contre de ladite installation;

En conséquence, sur la proposition de Francine Grenon appuyée par Daniel Thimineur, il est résolu à l'unanimité que le conseil n'est pas enclin à donner l'autorisation pour une installation permanente dans l'emprise publique concernant la distribution de purin.

**5762-10-2016
Achat de scie
rotative (Service
d'incendie)**

Attendu que la municipalité veut faire l'acquisition d'une scie rotative 14" Partner K970 pour le Service incendie;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Daniel Thimineur, il est résolu à l'unanimité que la municipalité fasse l'acquisition de la scie rotative de la compagnie CMP Mayer au montant de 1953.43\$ incluant les taxes applicables tel que présenté dans la soumission SOUM031786.

**5763-10-2016
Rencontre Mtre
Francis**

Attendu que le conseil municipal désire rencontrer Mtre Francis pour étudier un dossier en particulier;

En conséquence sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Daniel Thimineur, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise ladite dépense à cette fin.

**5764-10-2016
Paiement/jugement**

Attendu que la municipalité a reçu un avis de jugement dossier 755-32-008522-155;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte le montant de 1000.\$ à nos assureurs comme franchise.

**5765-10-2016
Adhésion Loisir et
Sport Montérégie**

Attendu que la municipalité a requis les services de Loisir et Sport Montérégie pour l'aménagement du Parc des Copains;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Daniel Thimineur, il est résolu à l'unanimité que la municipalité adhère pour l'année 2016-2017 à Loisir et Sport Montérégie au coût de 92.36\$ incluant les taxes applicables et nomme Mme Sylvie Larose Asselin, directrice générale/secrétaire-trésorière à titre de personne déléguée.

**Période de
questions**

Quelques questions ont été posées.

**5766-10-2016
Levée de la séance**

Sur la proposition de Francine Grenon appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 :40 hr.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Sylvie Larose Asselin

.....
Andrée Clouâtre, mairesse

.....
*Sylvie Larose Asselin, directrice générale
Secrétaire-trésorière*

